



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2010

GROUPE ASF

Rapport Financier Semestriel

au 30 juin 2010

Sommaire

Rapport semestriel d'activité	3
Comptes consolidés intermédiaires résumés	13
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle	43
Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel	45

Rapport semestriel d'activité

du Groupe ASF au 30 juin 2010

Faits marquants de la période	4
Tarifs	5
Péage	5
Investissements	6
Financements	6
Principales transactions avec les parties liées	6
Facteurs de risques	6
1. Chiffre d'affaires	7
Recettes de péage	8
Produits des installations commerciales	9
Produits des locations de fibre et pylônes	9
2. Résultats	9
2.1. Résultat opérationnel	9
2.2. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	10
2.3. Charge d'impôts	10
2.4. Résultat net	10
3. Bilan	10
4. Flux de trésorerie	11
5. Comptes sociaux	11
5.1. Chiffre d'affaires	11
5.2. Résultat net	11

Faits marquants de la période

Dans le cadre des objectifs de progrès fixés aux sociétés de VINCI Autoroutes pour une autoroute plus sûre, plus respectueuse de l'environnement et plus conviviale, le Groupe ASF a déployé depuis le début de l'année 2010 une nouvelle dynamique commerciale portant plus particulièrement sur les services à la clientèle, l'amélioration des aires et l'offre d'une gamme renouvelée de produits télépéage.

Dans le domaine de l'environnement, le Groupe ASF s'est engagé à investir 474 millions d'euros (valeur janvier 2009) sur trois ans au titre de la requalification environnementale des sections les plus anciennes de son réseau, en contrepartie du prolongement de ses contrats de concession. En pratique, dans le cadre de l'article 117 de la loi de finances rectificative n° 2009-1674 du 30 décembre 2009 consécutive au Grenelle de l'Environnement, les sociétés ASF et Escota et l'État ont signé, le 25 janvier 2010 :

- pour ASF, le 13^e avenant au contrat de concession et à son cahier des charges. Les principales dispositions de cet avenant sont :
 - l'allongement de la durée de la concession d'un an jusqu'au 31 décembre 2033 ;
 - la réalisation complète sur 36 mois à partir de l'entrée en vigueur de l'avenant d'un programme d'investissements de 371 millions d'euros valeur janvier 2009 ;
 - un suivi régulier trimestriel de l'avancement des travaux ainsi qu'un bilan final des réalisations.

Les travaux portent sur la protection de la ressource en eau, la protection de la biodiversité, la protection contre le bruit, la réduction des émissions de CO₂ ainsi que sur l'amélioration des aires de service et de repos.

Une décision ministérielle du 30 décembre 2009 avait approuvé ce programme technique et financier.

- pour Escota, le 12^e avenant au cahier des charges de la concession. Les principales dispositions de cet avenant sont :
 - l'allongement de la durée de la concession d'un an jusqu'en 2027 ;
 - l'engagement de réaliser le programme d'investissements sur les années 2010 à 2012 de 103 millions d'euros valeur janvier 2009 ;
 - un suivi régulier trimestriel de l'avancement des travaux ainsi qu'un bilan final des réalisations.

L'impact de l'allongement de la durée de la concession des sociétés ASF et Escota a été déterminé de façon prospective au 1^{er} janvier 2010 et conduit à diminuer la dotation aux amortissements de caducité du semestre de 10,6 millions d'euros.

Malgré un premier trimestre 2010 marqué par trois épisodes neigeux exceptionnels (en janvier, février et mars) qui ont touché une grande partie du réseau d'ASF et d'ESCOTA, le Groupe ASF a enregistré une hausse de ses recettes péage de 4,2 % au premier semestre 2010.

L'amélioration du trafic poids lourds observée depuis février s'est confirmée ces derniers mois. Par ailleurs, le trafic des véhicules légers a continué sa progression. À réseau constant, le trafic aura ainsi progressé de 2,1 %, soit 2,1 % pour les véhicules légers et 2,5 % pour les poids lourds.

Le nombre de kilomètres parcourus pour ASF et Escota s'est élevé à 16 002 millions pour ce 1^{er} semestre 2010 contre 15 667 millions pour la même période de 2009, soit une progression de 2,1 %.

Le trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur l'ensemble du réseau ressort à 29 074 véhicules/jour pour le 1^{er} semestre 2010 contre 28 466 véhicules/jour pour la même période de 2009, soit une croissance de 2,1 %.

Enfin, conformément à l'accord signé le 22 décembre 2009 entre ASF et l'État prévoyant les modalités de financement par l'État de la mise à niveau du tunnel du Puymorens en matière de sécurité, ASF a perçu le versement d'une subvention de 25 millions d'euros au mois de février 2010.

Tarifs

Conformément aux dispositions tarifaires du contrat d'entreprise des sociétés ASF et Escota, les tarifs ont augmenté au 1^{er} février 2010 :

- pour ASF, de 0,8 % pour les véhicules des classes 1, 2 et 5 ; de 1,6 % pour les véhicules de la classe 3 et de 1,8 % pour les véhicules de la classe 4 ;
- pour Escota, de 0,9 % pour les véhicules des classes 1, 2 et 5 ; de 2,7 % pour les véhicules de la classe 3 et de 2,9 % pour les véhicules de la classe 4.

Concernant les coefficients de classe, seuls ceux des classes 3 et 4 ont changé pour les deux sociétés :

- pour ASF, le coefficient de la classe 3 passe de 2,19 à 2,21, et celui de la classe 4 de 2,88 à 2,91 ;
- pour Escota, le coefficient de la classe 3 passe de 2,14 à 2,18 et celui de la classe 4 de 2,95 à 3,00.

Péage

Les recettes de péage se sont élevées pour le 1^{er} semestre 2010 à 1 389,5 millions d'euros contre 1 333,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2009, soit une progression de 4,2 %.

Elles se répartissent entre ASF et Escota de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2010			1 ^{er} semestre 2009			Évolution 2010 vs 2009
	ASF	Escota	ASF-Escota	ASF	Escota	ASF-Escota	
CA Péage	1 092,6	296,9	1 389,5	1 049,3	284,3	1 333,6	4,2 %

Le nombre de transactions payantes a progressé de 2,6 % avec 314,6 millions de transactions enregistrées au cours du 1^{er} semestre 2010 contre 306,6 millions pour la même période de 2009.

La fréquentation des voies automatiques augmente de 9,3 % avec 273,6 millions de transactions sur le 1^{er} semestre 2010 par rapport au 1^{er} semestre de 2009 (250,3 millions de transactions).

Le taux de transactions traitées en voies automatiques progresse significativement au 1^{er} semestre 2010 pour atteindre 87 % contre 81,6 % au 1^{er} semestre 2009.

Cette progression notable est due :

- au déploiement de nouvelles voies automatiques ainsi qu'à l'augmentation de l'attractivité de celles déjà en exploitation sur le réseau ; et
- à la progression significative du télépéage VL.

Le nombre d'abonnés au télépéage VL sur les deux sociétés au 30 juin 2010 est de 735 506 (correspondant à 926 579 badges en circulation).

Répartition des transactions par mode de collecte d'ASF et d'Escota :

Nature transactions <i>(en millions)</i>	Cumul fin juin 2010	Cumul fin juin 2009	Évolution 2010/2009	Répartition 2010	Répartition 2009
Voies manuelles	41,0	56,4	- 27,2 %	13,0 %	18,4 %
Voies automatiques	152,5	140,9	8,2 %	48,4 %	46,1 %
Télépéage	121,1	109,3	10,8 %	38,5 %	35,7 %
Sous-total voies automatiques et télépéage	273,6	250,3	9,3 %	87,0 %	81,6 %
TOTAL	314,6	306,6	2,6 %	100,0 %	100,0 %

Investissements

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010			1 ^{er} semestre 2009			% évolution (Groupe)
Type d'investissement	ASF	Escota	Groupe	ASF	Escota	Groupe	
Construction nouvelles sections *	150,6	-	150,6	61,6	-	61,6	144,5 %
Investissements complémentaires sur autoroutes en service *	82,0	63,1	145,1	65,5	77,7	143,2	1,3 %
Immobilisation d'exploitation *	16,3	8,9	25,2	18,3	7,4	25,7	- 1,9 %
TOTAL	248,9	72,0	320,9	145,4	85,1	230,5	39,2 %

* Y compris production immobilisée, intérêts intercalaires, subventions et participations financières.

Le projet de la liaison nouvelle reliant Balbigny à la Tour de Salvagny progresse conformément au calendrier contractuel de l'opération. Les travaux de terrassement en grande masse sont en cours de réalisation conformément à la planification sur l'ensemble des 50 kilomètres de la section.

Un premier viaduc (Torranchin) a été livré et les six autres sont en cours.

Les percements des tunnels (Challosset, Bussienne et Violay) enregistrent des cadences conformes à celles escomptées.

Les travaux relatifs aux élargissements à 2 x 3 voies des sections Biriadou – Ondres sur l'A63 et Perpignan Nord – Le Boulou sur l'A9 sont également en bonne voie.

Le barreau de raccordement A75/A9 à Béziers a été mis en service le 23 juin 2010, concomitamment avec les sections contiguës réalisées par les services de l'État.

Concernant Escota, les investissements portent notamment sur l'élargissement de l'A8 à Chateauneuf-Le-Rouge/Saint-Maximin et sur les travaux concernant les tunnels du contournement de Nice et de la frontière Italienne sur l'A8.

Le Groupe ASF a ainsi réalisé, au cours du 1^{er} semestre 2010, 320,9 millions d'euros d'investissements HT. (ASF: 78 % / Escota: 22 %) contre 230,5 millions d'euros d'investissements HT. (ASF: 63,1 % / Escota: 36,9 %) au cours du 1^{er} semestre 2009.

Financements

Au cours du 1^{er} semestre 2010, ASF a réalisé une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un montant nominal de 500 millions d'euros le 12 avril 2010 à taux facial fixe de 4,125 % pour une durée de 10 ans.

Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note G "Transactions avec les parties liées" de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés.

Facteurs de risques

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels le Groupe ASF pourrait être confronté tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut également être affecté par le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note C.16 "Informations relatives à la gestion des risques financiers" du rapport financier annuel consolidé 2009.

1. Chiffre d'affaires

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Variation 2010/2009
Chiffre d'affaires péages	1 389,5	1 333,6	4,2 %
Redevances des installations commerciales	20,2	18,4	9,8 %
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	10,9	11,0	-0,9 %
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	1 420,6	1 363,0	4,23 %
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	281,6	179,2	57,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 702,2	1 542,2	10,4 %

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe ASF pour les 1^{ers} semestres 2010 et 2009 se ventile comme suit :

1^{er} semestre 2010

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires réalisé en France						à l'Étranger	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2010
	ASF	Escota	RTFM	Truck Etape	Openly	Total	Jamaïcan Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	1 092,6	296,9				1 389,5		1 389,5
Redevances des installations commerciales	17,2	3,0				20,2		20,2
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	5,1	1,6	0,6	0,1	0,9	8,3	2,6	10,9
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	1 114,9	301,5	0,6	0,1	0,9	1 418,0	2,6	1 420,6
Part dans le chiffre d'affaires réalisé en France	78,6 %	21,3 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	100,0 %		
Part dans le chiffre d'affaires total	78,5 %	21,2 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	99,8 %	0,2 %	100,0 %
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	239,5	42,1				281,6		281,6
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 354,4	343,6	0,6	0,1	0,9	1 699,6	2,6	1 702,2

1^{er} semestre 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires réalisé en France						à l'Étranger		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2009
	ASF	Escota	RTFM	Truck Etape	Openly	Total	Jamaïcan Infrastructure Operator		
Chiffre d'affaires péages	1 049,3	284,3				1 333,6		1 333,6	
Redevances des installations commerciales	15,5	2,9				18,4		18,4	
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	5,4	1,5	0,8	0,1	0,8	8,6	2,4	11,0	
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	1 070,2	288,7	0,8	0,1	0,8	1 360,6	2,4	1 363,0	
Part dans le chiffre d'affaires réalisé en France	78,7 %	21,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	100,0 %			
Part dans le chiffre d'affaires total	78,5 %	21,2 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	99,8 %	0,2 %	100,0 %	
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	119,0	60,2				179,2		179,2	
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 189,2	348,9	0,8	0,1	0,8	1 539,8	2,4	1 542,2	

L'analyse comparative des 1^{ers} semestres 2010 et 2009 pour les sociétés ASF et Escota se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2010			1 ^{er} semestre 2009			Écart	%
	ASF	Escota	Groupe	ASF	Escota	Groupe		
Recettes de péage	1 092,6	296,9	1 389,5	1 049,3	284,3	1 333,6	55,9	4,2 %
Installations Commerciales	17,2	3,0	20,2	15,5	2,9	18,4	1,8	9,8 %
Fibres et pylônes	5,1	1,6	6,7	5,4	1,5	6,9	(0,2)	- 2,9 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 114,9	301,5	1 416,4	1 070,2	288,7	1 358,9	57,5	4,2 %

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2010 des seules sociétés ASF et Escota s'établit à 1 416,4 millions d'euros contre 1 358,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009, soit une progression de 4,2 %.

Recettes de péage

Les recettes de péage enregistrent une augmentation de 4,2 % ; elles se sont élevées à 1 389,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 1 333,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Cette évolution est due à la combinaison des deux principaux facteurs suivants :

- effet trafic réseau stable : + 2,1 % ;
- effet tarif et remises : + 2,1 %.

Les recettes de péage se ventilent ainsi par nature de moyens de paiement :

Produits (en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010			1 ^{er} semestre 2009			Écart	%
	ASF	Escota	Groupe	ASF	Escota	Groupe		
Paiements immédiats	134,2	53,5	187,7	145,4	56,7	202,1	(14,4)	- 7,1%
Abonnés	13,3	53,0	66,3	13,3	48,4	61,7	4,6	7,5%
Télépéage	472,3	84,1	556,4	435,5	77,5	513,0	43,4	8,5%
Cartes Bancaires	374,7	85,4	460,1	357,1	81,3	438,4	21,7	4,9%
Cartes Accréditatives	97,6	20,7	118,3	97,6	20,2	117,8	0,5	0,4%
Refacturations	0,5	0,2	0,7	0,4	0,2	0,6	0,1	16,7%
RECETTES DE PÉAGES	1 092,6	296,9	1 389,5	1 049,3	284,3	1 333,6	55,9	4,2%

Produits des installations commerciales

Le chiffre d'affaires des installations commerciales de 20,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 est en hausse de 9,8% par rapport au 1^{er} semestre 2009 (18,4 millions d'euros).

Produits des locations de fibre et pylônes

Les produits de l'activité de location de fibres optiques et de pylônes sont en baisse de 2,9% passant de 6,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 à 6,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 du fait principalement de la résiliation de contrats de location de fibres optiques.

2. Résultats

2.1. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à 686,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 635,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 soit une progression de 8% (51 millions d'euros).

Cette hausse constatée résulte principalement de la progression du chiffre d'affaires de l'activité de 57,6 millions d'euros.

Les charges opérationnelles, en hausse de 12% s'élèvent à 1 018,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 909,6 millions au 1^{er} semestre 2009. Elles intègrent notamment les charges de construction qui ont augmenté de 102,4 millions d'euros passant de 179,2 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2009 à 281,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2010.

Hors ces charges de construction, les charges opérationnelles sont de 736,9 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2010 contre 730,4 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2009 soit une progression de 0,9%.

Parmi les éléments contribuant à cette variation, on peut noter :

- la hausse de 8,7% des "**achats consommés nets**" qui s'élèvent à 15 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 13,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Cette hausse de 1,2 million d'euros correspond aux charges relatives à la période hivernale particulièrement défavorable sur le 1^{er} semestre 2010 comparativement à la même période de 2009;
- la hausse de 7,4% des "**charges externes**" (services extérieurs, personnel intérimaire, sous-traitance et autres produits et charges) qui passent de 74,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 à 79,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010. Cette hausse de 5,5 millions d'euros est également principalement liée à la période hivernale du 1^{er} semestre 2010;
- l'augmentation de 2,2% des "**impôts et taxes**" : 188,8 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2010 contre 184,8 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2009;
- la baisse de 1,6% des "**charges de personnel**" : 180,8 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2010 contre 183,7 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2009;

- la diminution de 3,3 % des "**amortissements**" nets avec 268,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 277,8 millions d'euros pour la même période de 2009. Cette diminution intègre les effets de l'allongement de la durée de la concession (voir "Faits marquants de la période");
- la baisse des "**dotations nettes aux provisions**" se traduit par une charge de 4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre un produit de 3,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Cette baisse résulte notamment de la reprise en 2009 de provision pour un montant de 10,5 millions d'euros relative aux autres avantages au personnel suite à la signature en juin 2009 par ASF et Escota d'un avenant aux accords CATS signés en 2007 (voir note C.13.2 "Autres provisions non courantes" de l'annexe aux comptes consolidés de 2009);
- la hausse des charges relatives aux "**paiement en actions**" qui se sont élevées à 1 million d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 0,8 million d'euros au 1^{er} semestre 2009;
- la diminution de la quote-part de "**résultats des entreprises associées**" qui est passée d'un profit de 0,4 million d'euros au 1^{er} semestre 2009 à une charge de 0,7 million d'euros au 1^{er} semestre 2010.

2.2. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net s'élève à (235,5) millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre (244,7) millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Les autres charges et produits financiers font ressortir un produit net de 10,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre un produit net de 0,3 million d'euros au 1^{er} semestre 2009.

2.3. Charge d'impôts

La charge d'impôt, correspondant à l'impôt sur les sociétés et les impôts différés, s'élève à 161,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, en hausse de 17,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2009 (137,7 millions d'euros). Le taux effectif d'impôt est proche de 35,1 % sur le 1^{er} semestre 2010 contre 35,3 % sur le 1^{er} semestre 2009.

2.4. Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'établit à 299,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 en hausse de 18,3 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2009 (253 millions d'euros). La part des intérêts minoritaires est de 0,8 million d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 0,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2009.

3. Bilan

Le total des actifs non courants inscrits au bilan au 30 juin 2010 est de 11 929 millions d'euros en valeur nette soit une augmentation de 174,5 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009 (11 754,5 millions d'euros).

Cette augmentation est principalement liée au montant des investissements (immobilisations incorporelles du domaine concédé, autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles) nettement supérieur à la progression des amortissements calculés sur les immobilisations amortissables.

Le total de l'actif courant, soit 553,9 millions d'euros au 30 juin 2010, est en diminution de 133,2 millions d'euros (687,1 millions d'euros à fin décembre 2009) du fait principalement des disponibilités et équivalents de trésorerie en baisse de 123,7 millions d'euros.

Les capitaux propres part du Groupe diminuent de 122,4 millions d'euros pour s'élever au 30 juin 2010 à 487 millions d'euros contre 609,4 millions d'euros à fin décembre 2009. Cette baisse résulte de la distribution du dividende ordinaire de l'exercice 2009 (609,8 millions d'euros) diminuée de l'acompte sur dividendes versé en septembre 2009 (226,4 millions d'euros) et du résultat du 1^{er} semestre 2010 (298,5 millions d'euros) d'une part, et du résultat négatif de 33,6 millions d'euros enregistré directement en capitaux propres d'autre part.

Le total des passifs non courants au 30 juin 2010 s'élève à 9 790,8 millions d'euros contre 9 651,9 millions d'euros au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 1,4 % due pour l'essentiel à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant (nominal) de 500 millions d'euros d'une part, et au remboursement d'emprunts CNA pour 722,7 millions d'euros d'autre part. L'augmentation de la juste valeur des produits dérivés passifs pour 37,6 millions d'euros et l'impact de la baisse des impôts différés passifs de 21,8 millions d'euros expliquent le solde de cette évolution.

Le total des passifs courants s'établit à 2 201,6 millions d'euros au 30 juin 2010 en augmentation de 25 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2009 (2 176,6 millions d'euros).

Après prise en compte de ces différents éléments, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 10 343,3 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 10 120,6 millions d'euros au 31 décembre 2009 en augmentation de 222,7 millions d'euros.

4. Flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe fait apparaître une trésorerie nette de clôture de 102 millions d'euros en diminution de 127,1 millions d'euros par rapport à la trésorerie d'ouverture (229,1 millions d'euros).

Cette variation s'analyse comme suit :

- le Groupe dégage une Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt (CAFICE) de 944,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, soit près de 5,7 % de plus comparé au 1^{er} semestre 2009 (894,4 millions d'euros) ;
- les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 451,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 soit près de 18,8 % de moins que ceux du 1^{er} semestre 2009 (555,9 millions d'euros). Cette diminution est liée pour l'essentiel à la charge d'impôts payée du 1^{er} semestre 2010 ;
- les flux nets liés aux opérations d'investissements représentent 296,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 soit 10,9 % de plus que ceux du 1^{er} semestre 2009 (267,7 millions d'euros) ;
- les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sont négatifs de 282,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 à comparer à un flux négatif de 74,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

5. Comptes sociaux

5.1. Chiffre d'affaires

Au niveau des comptes sociaux de la société ASF, le chiffre d'affaires s'établit pour le 1^{er} semestre 2010 à 1 114,9 millions d'euros contre 1 070,2 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2009, en augmentation de 4,2 %.

5.2. Résultat net

Le résultat net du 1^{er} semestre 2010 s'élève à 374 millions d'euros en progression de 18,8 % comparé à 314,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009. Il intègre notamment un montant de dividende reçu de la filiale Escota de 160,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 comparé à 140,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Comptes consolidés intermédiaires résumés d'ASF au 30 juin 2010

ÉTATS FINANCIERS	14
Compte de résultat consolidé	14
État du résultat global consolidé	15
Bilan consolidé actif	16
Bilan consolidé passif	17
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Variation des capitaux propres consolidés	19
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	20
A. Saisonnalité de l'activité	21
B. Principes comptables et méthodes d'évaluation	21
C. Informations sectorielles	24
D. Notes relatives au compte de résultat	25
E. Notes relatives au bilan	30
F. Principales caractéristiques des contrats de concession	40
G. Transactions avec les parties liées	40
H. Événements postérieurs à la clôture	41
I. Litiges et arbitrages	41

ÉTATS FINANCIERS

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
CHIFFRE D'AFFAIRES	D.1	1 702,2	1 542,2	3 394,3
dont :				
Chiffre d'affaires – hors construction de nouvelles infrastructures en concession		1 420,6	1 363,0	2 967,0
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures		281,6	179,2	427,3
Produits des activités annexes		4,1	2,9	6,7
Charges opérationnelles	D.2	(1 018,5)	(909,6)	(1 946,2)
Résultat opérationnel sur activité	D.2	687,8	635,5	1 454,8
Païement en actions (IFRS 2)	D.2	(1,0)	(0,8)	(3,2)
Résultats des entreprises associées		(0,7)	0,4	0,3
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	D.2	686,1	635,1	1 451,9
Coût de l'endettement financier brut		(236,1)	(246,4)	(495,0)
Produits financiers des placements de trésorerie		0,6	1,7	2,6
Coût de l'endettement financier net	D.3	(235,5)	(244,7)	(492,4)
Autres produits financiers	D.3	19,3	11,8	25,8
Autres charges financières	D.3	(8,7)	(11,5)	(42,6)
Impôts sur les bénéfices	D.4	(161,9)	(137,7)	(314,5)
RÉSULTAT NET		299,3	253,0	628,2
Résultat net – Part des intérêts minoritaires		0,8	0,5	1,2
Résultat net – Part du Groupe		298,5	252,5	627,0
Résultat net par action part du Groupe	D.5			
Résultat net par action <i>(en euros)</i>		1,292	1,093	2,715
Résultat net dilué par action <i>(en euros)</i>		1,292	1,093	2,715

État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Résultat net de l'exercice (y compris part des minoritaires)		299,3	253,0	628,2
Instruments financiers: variations de juste valeur	E.4.2	(51,1)	(22,6)	(32,6)
dont:				
Actifs financiers disponibles à la vente*		(0,6)	0,6	1,3
Couverture de flux de trésorerie (part efficace)**		(50,5)	(23,2)	(33,9)
Écarts de conversion		-	-	(0,1)
Impôt***	E.4.2	17,5	7,9	11,3
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		(33,6)	(14,7)	(21,4)
Résultat global		265,7	238,3	606,8
dont:				
Part du Groupe		264,9	237,8	605,6
Part des intérêts minoritaires		0,8	0,5	1,2

* Aux dates de clôture, les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur. En l'absence d'indication objective de dépréciation, ces variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres.

** Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

*** Dont + 0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2010 relatifs aux actifs financiers disponibles à la vente contre - 0,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2009 et + 17,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 relatifs aux couvertures de flux de trésorerie (part efficace) contre + 8,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Bilan consolidé actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	E.1	10 929,0	10 857,0	10 885,2
Autres immobilisations incorporelles		26,6	24,9	25,8
Immobilisations corporelles	E.2	725,8	727,2	718,7
Participations dans les entreprises associées		5,2	5,9	5,8
Autres actifs financiers non courants	E.3	11,8	10,0	12,2
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	E.8	230,6	99,0	106,8
Impôts différés actifs non courants		-	-	-
Total actifs non courants		11 929,0	11 724,0	11 754,5
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	E.7.1	9,2	11,3	8,9
Clients et autres créances d'exploitation	E.7.1	327,1	301,3	325,4
Autres actifs courants	E.7.1	5,6	5,2	36,9
Actifs d'impôt exigible		6,0	-	-
Impôts différés actifs courants		-	-	-
Actifs financiers courants		0,4	1,2	-
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	E.8	100,1	87,8	86,4
Actifs financiers de gestion de trésorerie	E.8	0,1	189,0	0,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	E.8	105,4	150,1	229,1
Total actifs courants		553,9	745,9	687,1
TOTAL ACTIFS		12 482,9	12 469,9	12 441,6

Bilan consolidé passif

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2010	30 juin 2009	31 décembre 2009
Capitaux propres				
Capital social		29,3	29,3	29,3
Primes liées au capital		-	-	-
Réserves consolidées		268,2	257,7	28,8
Réserves de conversion		0,3	-	-
Résultat net - Part du Groupe		298,5	252,5	627,0
Résultat enregistré directement en capitaux propres	E.4.2	(109,3)	(69,1)	(75,7)
Capitaux propres - Part du Groupe		487,0	470,4	609,4
Intérêts minoritaires	E.4.4	3,5	3,0	3,7
Total capitaux propres		490,5	473,4	613,1
Passifs non courants				
Provisions non courantes	E.6	83,6	86,6	83,6
Emprunts obligataires	E.8	3 697,8	2 866,7	3 073,3
Autres emprunts et dettes financières	E.8	5 765,1	6 367,1	6 267,2
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	E.8	77,4	49,9	39,8
Autres passifs non courants		9,8	6,2	9,1
Impôts différés passifs non courants		157,1	195,6	178,9
Total passifs non courants		9 790,8	9 572,1	9 651,9
Passifs courants				
Provisions courantes	E.7.2	369,8	343,0	356,4
Fournisseurs	E.7.1	46,1	38,7	58,9
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	E.8	51,0	48,3	53,7
Autres passifs courants	E.7.1	546,4	491,7	535,3
Passifs d'impôt exigible		0,1	46,5	63,0
Impôts différés passifs courants		-	-	-
Dettes financières courantes	E.8	1 184,8	1 456,2	1 109,3
Trésorerie passive	E.8	3,4	-	-
Total passifs courants		2 201,6	2 424,4	2 176,6
TOTAL PASSIFS & CAPITAUX PROPRES		12 482,9	12 469,9	12 441,6

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	299,3	253,0	628,2
Dotations nettes aux amortissements	268,5	277,8	558,0
Dotations nettes aux provisions	4,6	(0,3)	38,5
Paiement en actions (IFRS 2) et autres retraitements	(6,2)	(5,8)	(8,6)
Résultat sur cessions	(0,1)	(0,5)	(0,2)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change	-	-	-
Quote-part de résultat des entreprises associées, dividendes des sociétés non consolidées et résultat des activités en cours de cession	0,2	(1,0)	(0,9)
Coûts d'emprunt immobilisés	(18,8)	(11,2)	(25,2)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	235,5	244,7	492,4
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	161,9	137,7	314,5
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	944,9	894,4	1 996,7
Variations du BFR et des provisions courantes	32,6	24,7	(8,4)
Impôts payés	(232,9)	(95,2)	(273,6)
Intérêts financiers nets payés	(293,0)	(268,0)	(475,9)
Flux de trésorerie liés à l'activité I	451,6	555,9	1 238,8
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>	<i>(4,9)</i>	<i>(4,7)</i>	<i>(10,3)</i>
<i>Cession des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-	-	-
Investissements opérationnels nets	(4,9)	(4,7)	(10,3)
Flux de trésorerie liés à l'activité après investissements opérationnels nets	446,7	551,2	1 228,5
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)</i>	<i>(294,5)</i>	<i>(263,7)</i>	<i>(523,7)</i>
<i>Cession des immobilisations du domaine concédé</i>	<i>1,1</i>	-	-
Investissements du domaine concédé	(293,4)	(263,7)	(523,7)
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>	-	-	-
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>	-	-	-
Investissements financiers nets	-	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et non consolidées	1,5	1,5	1,4
Autres	(0,1)	(0,8)	0,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements II	(296,9)	(267,7)	(532,1)
Dividendes payés			
- aux actionnaires d'ASF	(383,4)	(231,0)	(457,3)
- aux minoritaires des sociétés intégrées	(1,1)	(1,0)	(1,0)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	496,9	1 167,2	1 350,3
Remboursements d'emprunts	(726,0)	(141,7)	(1 172,4)
Variation des autres dettes financières			
Variation des lignes de crédit	350,0	(769,2)	(218,0)
Variation des actifs de gestion de trésorerie	(18,6)	(99,2)	(106,5)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement III	(282,2)	(74,9)	(604,9)
Variation de la trésorerie nette I + II + III	(127,5)	213,3	101,8
Trésorerie nette à l'ouverture	229,1	125,5	125,5
Autres variations	0,4	(188,7)	1,8
Trésorerie nette à la clôture	102,0	150,1	229,1
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie	18,6	99,2	106,5
(Émission) remboursement des emprunts	229,1	(1 025,5)	(177,9)
Variation des lignes de crédit	(350,0)	769,2	218,0
Autres variations	6,7	188,7	(52,3)
Variation de l'endettement net	(222,7)	56,2	197,9
ENDETTEMENT NET EN DÉBUT DE PÉRIODE	(10 120,6)	(10 318,5)	(10 318,5)
ENDETTEMENT NET EN FIN DE PÉRIODE	(10 343,3)	(10 262,3)	(10 120,6)

Variation des capitaux propres consolidés

	Capitaux propres part du Groupe						Total	Minoritaires	Total
	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Résultat net	Résultats enregistrés directement en capitaux propres			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Capitaux propres 31/12/2008	29,3	13,3	(121,6)	0,1	600,3	(54,4)	467,0	4,0	471,0
Résultat net de la période					252,5		252,5	0,5	253,0
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						(14,7)	(14,7)		(14,7)
Résultat global de la période					252,5	(14,7)	237,8	0,5	238,3
Affectation de résultat et dividendes distribués		(12,5)	381,8		(600,3)		(231,0)	(1,0)	(232,0)
Autres variations		(0,8)	1,3				0,5	(0,5)	-
Écarts de conversion				(0,1)			(0,1)		(0,1)
Paiement en actions (IFRS 2)			(3,8)				(3,8)		(3,8)
Capitaux propres 30/06/2009	29,3		257,7		252,5	(69,1)	470,4	3,0	473,4
Résultat net de la période					374,5		374,5	0,7	375,2
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres				(0,1)		(6,6)	(6,7)		(6,7)
Résultat global de la période				(0,1)	374,5	(6,6)	367,8	0,7	368,5
Affectation de résultat et dividendes distribués			(226,3)				(226,3)		(226,3)
Autres variations			(0,2)				(0,2)		(0,2)
Écarts de conversion				0,1			0,1		0,1
Paiements en actions (IFRS 2)			(2,4)				(2,4)		(2,4)
Capitaux propres 31/12/2009	29,3		28,8		627,0	(75,7)	609,4	3,7	613,1
Résultat net de la période					298,5		298,5	0,8	299,3
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres						(33,6)	(33,6)		(33,6)
Résultat global de la période					298,5	(33,6)	264,9	0,8	265,7
Affectation de résultat et dividendes distribués			243,6		(627,0)		(383,4)	(1,1)	(384,5)
Autres variations			0,1				0,1	0,1	0,2
Écarts de conversion				0,3			0,3		0,3
Paiements en actions (IFRS 2)			(4,3)				(4,3)		(4,3)
Capitaux propres 30/06/2010	29,3		268,2	0,3	298,5	(109,3)	487,0	3,5	490,5

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

A.	Saisonnalité de l'activité	21
B.	Principes comptables et méthodes d'évaluation	21
B.1.	Principes généraux	21
B.2.	Méthodes de consolidation	23
B.3.	Règles et méthodes d'évaluation	24
C.	Informations sectorielles	24
D.	Notes relatives au compte de résultat	25
D.1.	Chiffre d'affaires	25
D.2.	Résultat opérationnel	28
D.3.	Charges et produits financiers	29
D.4.	Impôts sur les bénéfices	29
D.5.	Résultat par action	29
E.	Notes relatives au bilan	30
E.1.	Immobilisations incorporelles du domaine concédé	30
E.2.	Immobilisations corporelles	31
E.3.	Autres actifs financiers non courants	31
E.4.	Capitaux propres (hors paiement en actions)	32
E.5.	Paiement en actions	33
E.6.	Provisions non courantes	33
E.7.	Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	35
E.8.	Informations relatives à l'endettement financier net	37
E.9.	Informations relatives à la gestion des risques financiers	40
F.	Principales caractéristiques des contrats de concession	40
G.	Transactions avec les parties liées	40
H.	Événements postérieurs à la clôture	41
	Versement d'un acompte sur dividendes	41
	Rapport annuel d'exécution	41
I.	Litiges et arbitrages	41

A. Saisonnalité de l'activité

Le premier semestre de l'exercice est marqué par la saisonnalité de l'activité du Groupe.

Statistiquement, le chiffre d'affaires du premier semestre est un peu inférieur à celui du second semestre de l'année en raison du niveau plus important du trafic constaté sur la période estivale. Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du premier semestre représentait environ 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année, selon les réseaux et selon les années.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

La saisonnalité de l'activité se traduit par une consommation de la trésorerie d'exploitation au cours du premier semestre, en raison du faible niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégageant du *cash flow* d'exploitation, dont une plus grande partie est réalisée au second semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période.

B. Principes comptables et méthodes d'évaluation

B.1. Principes généraux

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2010 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information financière intermédiaire". Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 août 2010. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2010.

Les principes comptables retenus sont les mêmes que ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception des points présentés ci-dessous (voir note B.1.1 "Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2010"). Il est rappelé que le Groupe avait choisi d'appliquer par anticipation, l'interprétation IFRIC 12 "Traitement comptable des contrats de concession" dès sa clôture au 31 décembre 2008.

B.1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

B.1.1.1 Application des normes révisées IFRS 3 "Regroupement d'entreprises" et IAS 27 "États financiers consolidés et individuels"

Ces normes sont d'applications obligatoires pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.

Les normes révisées IFRS 3 "Regroupement d'entreprises" et IAS 27 "États financiers consolidés et individuels" s'appuient sur deux concepts fondamentaux :

- l'obtention du contrôle est un événement majeur constituant un changement dans la nature de l'investissement ;
- la mise à la juste valeur, à la date de la prise de contrôle, non seulement des actifs et passifs, passifs éventuels identifiables mais aussi du montant de l'investissement réalisé pour obtenir le contrôle.

La norme IFRS 3 révisée introduit des modifications à la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 avant révision, dont notamment :

- l'option d'évaluer les intérêts minoritaires détenus dans l'entreprise acquise soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque acquisition ;
- la constatation en charges de la période des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la valorisation à la juste valeur à la date d'acquisition des ajustements de prix éventuels. Après la date d'acquisition, l'ajustement de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur sera constaté en résultat si la clause d'ajustement de prix est génératrice d'un passif financier ;
- dans le cas d'un regroupement réalisé par étape, la valorisation à la juste valeur à la date de prise de contrôle de la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise. L'éventuel profit ou perte qui en découle est comptabilisé en résultat.

La norme IFRS 3 révisée est appliquée de façon prospective. Elle est donc sans incidence sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010.

Par ailleurs, la norme IAS 27 révisée introduit plusieurs modifications dont notamment :

- les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat. Conformément à la note A.2.5 "Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle" du rapport financier annuel consolidé 2009, il est rappelé que le Groupe ASF applique déjà ces principes, relatifs aux transactions avec les minoritaires, depuis le 31 décembre 2007 ;
- les cessions de titres avec perte de contrôle exclusif donnent lieu à la constatation en résultat de cession de la juste valeur calculée sur la totalité de la participation à la date de l'opération. Toute participation résiduelle conservée, le cas échéant, sera ainsi évaluée à sa juste valeur au moment de la perte de contrôle exclusif.

L'application de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe ASF au 30 juin 2010.

B.1.1.2. Autres normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

Les autres nouvelles normes et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2010, sans impact significatif sur les comptes du Groupe ASF au 30 juin 2010, sont les suivantes :

- IFRS 2 amendée "Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie" (incorporation d'IFRIC 8 et IFRIC 11) publiée en juin 2009 ;
- IFRS 5 – Amendements issus de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2008 ;
- IAS 39 "Éléments éligibles à la couverture", (partiellement adopté par l'Union européenne) ;
- IFRIC 17 "Distribution en nature aux actionnaires" ;
- IFRIC 18 "Transferts d'actifs des clients" ;
- certains amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiées en avril 2009.

B.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2010

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations évoquées ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010 :

- IFRS 9 "Classification et évaluation des instruments financiers" ;
- IAS 24 amendée "Informations sur les parties liées" ;
- IFRIC 14 amendée "Paiements anticipés des exigences de financement minimal" ;
- IFRIC 19 "Extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres" ;

- IAS 32 amendée " Classement des droits de souscription émis ";
- certains amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS publiée en mai 2010.

Le Groupe ASF mène actuellement une analyse sur les impacts et les conséquences pratiques de l'application de ces normes et interprétations.

B.2. Méthodes de consolidation

B.2.1. Périmètre de consolidation

Aucune acquisition ni aucune cession ne sont intervenues sur le premier semestre 2010.

Les sociétés dont ASF détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Cela concerne les sociétés Escota, Radio Trafic FM (RTFM), Jamaican Infrastructure Operator (JIO), Truck Etape et Openly.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cela concerne les actions détenues dans les sociétés TransJamaican Highway et Axxès.

Les comptes consolidés ASF regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

Le périmètre de consolidation n'a pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2010 :

<i>(en nombre de sociétés)</i>	30/06/2010			31/12/2009			30/06/2009		
	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger	Total	France	Étranger
Intégration globale	6	5	1	6	5	1	6	5	1
Mise en équivalence	2	1	1	2	1	1	2	1	1
TOTAL	8	6	2	8	6	2	8	6	2

B.2.2. Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées, sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales;
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

B.2.3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées.

B.2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de financement à long terme (dont le remboursement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible) ou de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

B.2.5. Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans changement de contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. En vertu de cette approche, la différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêt dans des entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une opération de capitaux propres, sans impact sur le résultat.

B.3. Règles et méthodes d'évaluation

B.3.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

L'exercice 2009 et le 1^{er} semestre 2010 ont été marqués par une crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 30 juin 2010 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice 2009 et du 1^{er} semestre 2010 ont été établis par référence à cet environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-dessous.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2);
- évaluations des engagements de retraite;
- évaluations des provisions;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les avantages au personnel (IAS 19);
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

B.3.2. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

B.3.2.1. Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2010 (y compris la fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

B.3.2.2. Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2010 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2009, ajustée le cas échéant des variations significatives des hypothèses de marché (actualisation, inflation et rendement des actifs), et de la comptabilisation des réductions de régime (*curtailment, settlements*) conformément à IAS 19.

C. Informations sectorielles

Le Groupe ASF est géré en un seul segment d'activité, l'activité de perception du péage à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, de locations de mise à disposition de fibres optiques, de stations de télécommunications, d'emplacements de parking PL).

D. Notes relatives au compte de résultat

D.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Variation 2010/2009	Exercice 2009
Chiffre d'affaires péages	1 389,5	1 333,6	4,2%	2 899,5
Redevances des installations commerciales	20,2	18,4	9,8%	42,5
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	10,9	11,0	-0,9%	25,0
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	1 420,6	1 363,0	4,23%	2 967,0
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	281,6	179,2	57,1%	427,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 702,2	1 542,2	10,4%	3 394,3

La ventilation du Chiffre d'affaires en France et à l'Étranger et par société du Groupe est la suivante :

1^{er} semestre 2010

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires réalisé en France					à l'Étranger		Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2010
	ASF	Escota	RTFM	Truck Etape	Openly	Total	Jamaïcan Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	1 092,6	296,9				1 389,5		1 389,5
Redevances des installations commerciales	17,2	3,0				20,2		20,2
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	5,1	1,6	0,6	0,1	0,9	8,3	2,6	10,9
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	1 114,9	301,5	0,6	0,1	0,9	1 418,0	2,6	1 420,6
Part dans le chiffre d'affaires réalisé en France	78,6%	21,3%	0,0%	0,0%	0,1%	100,0%		
Part dans le chiffre d'affaires total	78,5%	21,2%	0,0%	0,0%	0,1%	99,8%	0,2%	100,0%
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	239,5	42,1				281,6		281,6
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 354,4	343,6	0,6	0,1	0,9	1 699,6	2,6	1 702,2

1^{er} semestre 2009

	Chiffre d'affaires réalisé en France						à l'Étranger	Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2009
	ASF	Escota	RTFM	Truck Etape	Openly	Total	Jamaïcan Infrastructure Operator	
<i>(en millions d'euros)</i>								
Chiffre d'affaires péages	1 049,3	284,3				1 333,6		1 333,6
Redevances des installations commerciales	15,5	2,9				18,4		18,4
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	5,4	1,5	0,8	0,1	0,8	8,6	2,4	11,0
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	1 070,2	288,7	0,8	0,1	0,8	1 360,6	2,4	1 363,0
Part dans le chiffre d'affaires réalisé en France	78,7%	21,2%	0,1%	0,0%	0,1%	100,0%		
Part dans le chiffre d'affaires total	78,5%	21,2%	0,1%	0,0%	0,1%	99,8%	0,2%	100,0%
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	119,0	60,2				179,2		179,2
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 189,2	348,9	0,8	0,1	0,8	1 539,8	2,4	1 542,2

Exercice 2009

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires réalisé en France						à l'Étranger	Chiffre d'affaires exercice 2009
	ASF	Escota	RTFM	Truck Etape	Openly	Total	Jamaïcan Infrastructure Operator	
Chiffre d'affaires péages	2 299,3	600,2				2 899,5		2 899,5
Redevances des installations commerciales	36,2	6,3				42,5		42,5
Redevances de fibres optiques, de télécommunications et autres	11,7	3,2	2,9	0,2	2,3	20,3	4,7	25,0
Chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures en concession	2 347,2	609,7	2,9	0,2	2,3	2 962,3	4,7	2 967,0
Part dans le chiffre d'affaires réalisé en France	79,2%	20,6%	0,1%	0,0%	0,1%	100,0%		
Part dans le chiffre d'affaires total	79,1%	20,5%	0,1%	0,0%	0,1%	99,8%	0,2%	100,0%
Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés concessionnaires pour la construction de nouvelles infrastructures	314,3	113,0				427,3		427,3
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 661,5	722,7	2,9	0,2	2,3	3 389,6	4,7	3 394,3

D.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Chiffres d'affaires hors chiffre d'affaires construction	1 420,6	1 363,0	2 967,0
Chiffre d'affaires de construction de nouvelles infrastructures	281,6	179,2	427,3
Chiffres d'affaires	1 702,2	1 542,2	3 394,3
Produits des activités annexes	4,1	2,9	6,7
Achats consommés	(15,0)	(13,8)	(28,8)
Services extérieurs	(71,8)	(69,9)	(165,9)
Personnel intérimaire	(1,4)	(1,9)	(4,0)
Sous-traitance	(7,5)	(5,0)	(10,5)
Charges de construction	(281,6)	(179,2)	(427,3)
Impôts et taxes	(188,8)	(184,8)	(395,9)
Charges de personnel	(180,8)	(183,7)	(370,2)
Autres produits et charges	1,0	2,6	3,1
Amortissements*	(268,6)	(277,8)	(558,0)
Dotations nettes aux provisions**	(4,0)	3,9	11,3
Charges opérationnelles (avant éléments non récurrents et IFRS 2)	(1 018,5)	(909,6)	(1 946,2)
Résultat opérationnel sur activité	687,8	635,5	1 454,8
Paiement en actions (IFRS 2)	(1,0)	(0,8)	(3,2)
Résultats des entreprises associées	(0,7)	0,4	0,3
Résultat opérationnel	686,1	635,1	1 451,9

* Nets de la quote-part de reprises d'amortissements rattachées aux subventions d'investissement.

** Constituées des dotations et reprises au titre des provisions non courantes (voir note E.6.2 "Autres provisions non courantes") et des provisions courantes (voir note E.7.2. "Analyse des provisions courantes").

Le résultat opérationnel sur activité correspond à la mesure de la performance opérationnelle du Groupe avant effets des paiements en actions (IFRS 2) et du résultat des entreprises associées.

Il ressort à 687,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, en progression de 8,2 % par rapport au 1^{er} semestre 2009 (635,5 millions d'euros) (respectivement 48,4 % et 46,6 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures).

Le résultat opérationnel, après prise en compte des charges sur paiements en actions et du résultat des entreprises associées, s'élève à 686,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 635,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009 (respectivement 48,3 % et 46,6 % du chiffre d'affaires hors construction de nouvelles infrastructures), soit une augmentation de 8 %.

La charge de paiement en actions relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 1 million d'euros au 1^{er} semestre 2010 (contre 0,8 million d'euros au 1^{er} semestre 2009), dont 0,2 million d'euros au titre des plans d'attribution d'actions de performance (contre 0,1 million d'euros au 1^{er} semestre 2009) (voir note E.5 " Paiement en actions ").

D.3. Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009	Exercice 2009
Coût de l'endettement financier brut	(236,1)	(246,4)	(495,0)
Produits financiers des placements de trésorerie	0,6	1,7	2,6
Coût de l'endettement financier net	(235,5)	(244,7)	(492,4)
Autres produits financiers	19,3	11,8	25,8
Autres charges financières	(8,7)	(11,5)	(42,6)
Autres charges et produits financiers	10,6	0,3	(16,8)

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 235,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 244,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Le solde des autres charges et produits financiers fait ressortir un produit net de 10,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre un produit net de 0,3 million d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Les autres produits financiers intègrent notamment les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages du domaine concédé en cours de construction pour 18,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 11,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Les autres charges financières comprennent notamment les coûts d'actualisation relatifs aux engagements de retraite et autres provisions à plus d'un an pour un montant de 8,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 contre 11,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Ces coûts d'actualisation portent pour l'essentiel sur les provisions pour engagements de retraites à hauteur de 2,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 (2,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009) et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés à hauteur de 6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010 (8,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009).

D.4. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 161,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2010, contre 137,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2009.

Le taux effectif d'impôt est de 35,1% sur le 1^{er} semestre 2010 contre 35,3% sur le 1^{er} semestre 2009.

D.5. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est resté inchangé à 230 978 001 depuis 2002. La société n'a pas acheté ses propres actions. Enfin, la société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions pondéré à prendre en considération pour le calcul au 1^{er} semestre 2010 comme en 2009 du résultat par action tant de base que dilué est de 230 978 001. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

E. Notes relatives au bilan

E.1. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

<i>(en millions d'euros)</i>	Coûts des infrastructures	Avances et Encours	Subventions d'investissements	Total
Valeur brute				
Au 31/12/2008	16 288,3	535,2	(278,0)	16 545,5
Acquisitions de l'exercice	56,7	395,8	(6,3)	446,2
Sorties de l'exercice	(1,0)			(1,0)
Autres mouvements	79,5	(74,7)		4,8
Au 31/12/2009	16 423,5	856,3	(284,3)	16 995,5
Acquisitions de l'exercice	15,5	290,9	(25,0)	281,4
Sorties de l'exercice	(1,1)			(1,1)
Autres mouvements	86,7	(104,4)		(17,7)
Au 30/06/2010	16 524,6	1 042,8	(309,3)	17 258,1
Amortissements				
Au 31/12/2008	5 745,7		(89,6)	5 656,1
Amortissements de la période	462,0		(7,8)	454,2
Sorties de l'exercice				-
Autres mouvements				-
Au 31/12/2009	6 207,7		(97,4)	6 110,3
Amortissements de la période	223,1		(3,7)	219,4
Sorties de l'exercice	(0,6)			(0,6)
Autres mouvements				-
Au 30/06/2010	6 430,2		(101,1)	6 329,1
Valeur nette				
Au 31/12/2008	10 542,6	535,2	(188,4)	10 889,4
Au 31/12/2009	10 215,8	856,3	(186,9)	10 885,2
AU 30/06/2010	10 094,4	1 042,8	(208,2)	10 929,0

Les investissements du 1^{er} semestre 2010 dans les nouveaux projets en concession par le Groupe ASF s'élevaient à 281,4 millions d'euros (contre 446,2 millions d'euros pour l'année 2009).

Les coûts d'emprunts incorporés au 1^{er} semestre 2010 dans le coût des immobilisations du domaine concédé avant leur mise en service s'élevaient à 18,8 millions d'euros (contre 25,2 millions d'euros pour l'année 2009).

Les immobilisations en cours du domaine concédé s'élevaient à 1 042,8 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 856,3 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Les principales caractéristiques des contrats de concession relevant du modèle incorporel sont mentionnées dans la note D. " Note sur les principales caractéristiques des contrats de concession " du rapport financier annuel consolidé 2009. Les principaux engagements rattachés à ces contrats sont mentionnés en note F. " Principales caractéristiques des contrats de concession " du présent rapport.

E.2. Immobilisations corporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	Immobilisations corporelles du domaine concédé	Avances et encours sur Immobilisations corporelles du domaine concédé	Subventions d'investissements sur immobilisations corporelles du domaine concédé	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2009	1 860,2	100,9	(5,4)	10,8	1 966,5
Au 30/06/2010	1 891,8	111,1	(5,4)	10,8	2 008,3
Amortissements					
Au 31/12/2009	1 244,5		(5,1)	8,4	1 247,8
Au 30/06/2010	1 279,3		(5,2)	8,4	1 282,5
Valeur nette					
Au 31/12/2009	615,7	100,9	(0,3)	2,4	718,7
Au 30/06/2010	612,5	111,1	(0,2)	2,4	725,8

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours non mises en service pour 111,1 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 100,9 millions d'euros au 31 décembre 2009).

E.3. Autres actifs financiers non courants

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Titres de participation évalués à la juste valeur	3,9	4,5
Titres de participation non cotés	0,6	0,6
Actifs disponibles à la vente bruts	4,5	5,1
Dépréciation	-	-
Actifs disponibles à la vente nets	4,5	5,1
Prêts et créances au coût amorti	7,3	7,1
Total	11,8	12,2
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants*	230,6	106,8
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	242,4	119,0

* Voir note E.9 "Informations relatives à la gestion des risques financiers".

Les actifs disponibles à la vente s'élèvent à 4,5 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ils concernent des titres de participations cotés pour 3,9 millions d'euros et des titres de participation non cotés pour 0,6 million d'euros dans les filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par le Groupe.

Les prêts et créances, évalués au coût amorti, s'élèvent à 7,3 millions d'euros au 30 juin 2010 contre 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2009. Ils comprennent principalement des prêts correspondant à la participation des sociétés à l'effort construction.

La juste valeur des produits dérivés actifs non courants fait partie intégrante de l'endettement financier net (voir note E.8 "Informations relatives à l'endettement financier net").

E.4. Capitaux propres (hors paiement en actions)

E.4.1. Actions

Le nombre d'actions de la société est resté inchangé à 230 978 001 depuis 2002 (voir note D.5 "Résultat par action").

E.4.2. Opérations constatées directement en capitaux propres (part du Groupe)

Les tableaux suivants détaillent par nature d'instruments financiers les mouvements sur ces éléments après impôts :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
Réserve à l'ouverture	1,3	-
Variations de juste valeur de la période	(0,6)	1,3
Réserve de clôture	0,7	1,3
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	(116,8)	(82,9)
Variations de juste valeur de la période	(54,3)	(36,3)
Éléments de juste valeur constatés en résultat	3,8	2,3
Réserve de clôture	(167,3)	(116,8)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	31/12/2009
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve brute	(166,6)	(115,5)
Effet impôt associé	57,30	39,80
Réserve nette d'impôt	(109,3)	(75,7)

Les variations de juste valeur relatives aux opérations de couverture de flux de trésorerie inscrites en capitaux propres concernent principalement la couverture d'émissions d'emprunts futurs (swaps de taux d'intérêts à départ décalé). Ces opérations sont décrites en note C.16.1.3 "Description de la couverture de flux de trésorerie" du rapport financier annuel consolidé 2009.

Au total, l'impôt associé aux éléments directement comptabilisés en capitaux propres a une incidence positive de 17,5 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2010 (contre une incidence positive de 11,3 millions d'euros en 2009).

E.4.3. Dividendes

ASF a procédé au versement en mai 2010 d'un dividende 383,4 millions d'euros correspondant au solde des réserves et du résultat distribuables.

Les dividendes versés au titre des exercices 2009 et 2008 s'analysent de la façon suivante :

	2009	2008
Acompte sur dividende (versé en septembre 2009 au titre de 2009) (versé en septembre 2008 au titre de 2008)		
Montant (en millions d'euros) (I)	226,4	124,7
Par action en euros	0,98	0,54
Solde du dividende distribué (versé en mai 2010 au titre de 2009) (versé en mai 2009 au titre de 2008)		
Montant (en millions d'euros) (II)	383,4	231,0
Par action en euros	1,66	1,00
Dividende net global attribué à chaque action		
Montant (en millions d'euros) (I) + (II)	609,8	355,7
Par action en euros	2,64	1,54

E.4.4. Intérêts minoritaires

Aucune acquisition d'intérêts minoritaires n'a eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2010.

E.5. Paiement en actions

E.5.1. Avantages en actions consentis par VINCI aux salariés du Groupe ASF

Depuis l'acquisition du Groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les salariés d'ASF et d'Escota bénéficient de plans d'options d'achat, de plans d'actions gratuites et du Plan d'épargne groupe octroyés par la société mère VINCI.

La charge globale comptabilisée au cours du 1^{er} semestre 2010 au titre des paiements en actions s'est élevée à 1 million d'euros dont 0,3 million d'euros au titre du Plan d'épargne groupe, contre 3,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 dont 1,4 million d'euros au titre du Plan d'épargne groupe.

Concernant le Plan d'épargne groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'Assemblée générale. Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote limitée à 10 % par rapport à une moyenne sur 20 jours du cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement de leur entreprise plafonné à 3 500 euros par an, ce montant étant porté, à titre exceptionnel à 3 800 euros en 2009. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

E.6. Provisions non courantes

(en millions d'euros)	Note	30/06/2010	31/12/2009
Provisions pour engagements de retraite	E.6.1	26,6	24,6
Autres provisions non courantes	E.6.2	57,0	59,0
TOTAL		83,6	83,6

E.6.1. Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élevaient au 30 juin 2010 à 27,1 millions d'euros (dont 26,6 millions d'euros à plus d'un an) contre 25,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 (dont 24,6 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La part à moins d'un an de ces provisions, de 0,5 million d'euros au 30 juin 2010 comme au 31 décembre 2009 est présentée au bilan en autres passifs courants.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2010 au titre des retraites est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2010 déterminée de manière actuarielle au 31 décembre 2009. L'évolution de ces hypothèses au cours du 1^{er} semestre 2010 n'ayant pas d'impact significatif sur les comptes, aucun ajustement n'a été comptabilisé à ce titre.

E.6.2. Autres provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2010 et de l'exercice 2009, les autres provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
31/12/2008	175,9	62,2	(37,6)	(135,5)	9,1	74,1
Autres avantages au personnel	71,7	5,4	(7,9)	(10,8)		58,4
Autres risques	19,2	14,8	(2,4)	(12,9)		18,7
Actualisation provisions non courantes	(0,1)	(0,6)				(0,7)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(16,7)				(0,7)	(17,4)
31/12/2009	74,1	19,6	(10,3)	(23,7)	(0,7)	59,0
Autres avantages au personnel	58,4	1,9	(4,4)			55,9
Autres risques	18,7	1,2	(0,6)	(0,3)		19,0
Actualisation provisions non courantes	(0,7)					(0,7)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(17,4)				0,2	(17,2)
30/06/2010	59,0	3,1	(5,0)	(0,3)	0,2	57,0

E.7. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

E.7.1. Variation du besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010	30/06/2009	31/12/2009	Variations 30/06/2010 – 31/12/2009		
				liées à l'activité	créances/dettes sur immobilisations	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	9,2	11,3	8,9	0,3		
Clients et autres créances d'exploitation	327,1	301,3	325,4	1,7		
Autres actifs courants	5,6	5,2	36,9	(31,3)		
Stocks et créances (I)	341,9	317,8	371,2	(29,3)		
Dettes fournisseurs	(46,1)	(38,7)	(58,9)	12,8		
Autres passifs courants	(546,4)	(491,7)	(535,3)	(8,4)	(2,7)	
Fournisseurs et autres dettes (II)	(592,5)	(530,4)	(594,2)	4,4	(2,7)	
Besoin en fonds de roulement (avant provisions courantes) (I+II)	(250,6)	(212,6)	(223,0)	(24,9)	(2,7)	
Provisions courantes	(369,8)	(343,0)	(356,4)	(7,7)		(5,7)
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	(8,3)	(7,4)	(8,6)	0,3		
Besoin en fonds de roulement (après provisions courantes)	(620,4)	(555,6)	(579,4)	(32,6)	(2,7)	(5,7)

Le besoin en fonds de roulement lié à l'activité comprend les actifs et passifs courants liés à l'exploitation, à l'exclusion des actifs et passifs d'impôt exigibles et des autres actifs et passifs courants à caractère financier.

E.7.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2010 et de l'exercice 2009, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
31/12/2008	336,4	81,6	(78,2)		(14,0)	325,8
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	305,7	94,9	(42,7)	(19,5)		338,4
Restructuration	2,9	1,2	(2,9)			1,2
Autres risques courants	10,5	5,9	(4,0)	(4,2)		8,2
Reclassement part à moins d'un an non courant	6,7				1,9	8,6
31/12/2009	325,8	102,0	(49,6)	(23,7)	1,9	356,4
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	338,4	33,3	(18,9)			352,8
Restructuration	1,2	0,5	(1,2)			0,5
Autres risques courants	8,2					8,2
Reclassement part à moins d'un an non courant	8,6				(0,3)	8,3
30/06/2010	356,4	33,8	(20,1)	-	(0,3)	369,8

Les provisions courantes (y compris la part à moins d'un an des provisions non courantes) rattachées directement au cycle d'exploitation, s'élevèrent à 369,8 millions au 30 juin 2010 contre 356,4 millions d'euros au 31 décembre 2009. Elles concernent majoritairement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses effectuées par ASF et Escota pour la réparation des chaussées (tapis de surface...), des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Ces provisions concernent ASF pour 306,1 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 295,3 millions d'euros au 31 décembre 2009) et Escota pour 46,7 millions d'euros au 30 juin 2010 (contre 43,1 millions d'euros au 31 décembre 2009).

E.8. Informations relatives à l'endettement financier net

L'endettement financier net, tel que défini par le Groupe, s'analyse comme suit :

Catégories comptables <i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2010					31/12/2009					
	Non courant	réf.	Courant*	réf.	Total	Non courant	réf.	Courant*	réf.	Total	
Passifs évalués aux coûts amortis	Emprunts obligataires	(3 697,8)	(1)		(3)	(3 697,8)	(3 073,3)	(1)	(111,3)	(3)	(3 184,6)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(5 765,1)	(2)	(1 184,8)	(3)	(6 949,9)	(6 267,2)	(2)	(998,0)	(3)	(7 265,2)
	Dettes financières long terme	(9 462,9)		(1 184,8)		(10 647,7)	(9 340,5)		(1 109,3)		(10 449,8)
	Autres dettes financières courantes				(3)	-				(3)	-
	Découverts bancaires			(3,4)	(7)	(3,4)					-
	Comptes courants financiers passifs					-					-
	I – Dettes financières brutes	(9 462,9)		(1 188,2)		(10 651,1)	(9 340,5)		(1 109,3)		(10 449,8)
<i>dont : Incidence des couvertures de juste valeurs**</i>	<i>(232,7)</i>				<i>(232,7)</i>	<i>(105,9)</i>				<i>(105,9)</i>	
Prêts et créances	Comptes courants financiers actifs					-				-	
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur)	Actifs financiers de gestion de trésorerie			0,1	(6)	0,1		0,4	(6)	0,4	
	Équivalent de trésorerie			88,4	(7)	88,4		218,4	(7)	218,4	
	Disponibilités			17,0	(7)	17,0		10,7	(7)	10,7	
	II – Actifs financiers			105,5		105,5		229,5		229,5	
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(77,4)	(4)	(51,0)	(5)	(128,4)	(39,8)	(4)	(53,7)	(5)	(93,5)
	Instruments dérivés actifs	230,6	(8)	100,1	(9)	330,7	106,8	(8)	86,4	(9)	193,2
	III – Instruments dérivés	153,2		49,1		202,3	67,0		32,7		99,7
Endettement financier net (I + II + III)	(9 309,7)		(1 033,6)		(10 343,3)	(9 273,5)		(847,1)		(10 120,6)	

* Part courante incluant les ICNE (Intérêts Courus Non Échus).

** Dont incidence des couvertures de juste valeur de FVH (Fair Value Hedge).

Les dettes financières long terme ont augmenté de 197,9 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2010.

Cette variation provient de la combinaison entre les amortissements contractuels et les nouveaux financements dont les plus importants sont les suivants :

Émission obligataire par ASF dans le cadre de son programme EMTN

Au cours du 1^{er} semestre 2010, ASF a réalisé une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN pour un montant nominal de 500 millions d'euros le 12 avril 2010 à un taux facial de 4,125 % pour une durée de 10 ans.

Remboursement d'emprunts souscrits auprès de la CNA par le Groupe ASF

Le Groupe ASF a remboursé au cours du premier semestre, pour un montant de 722,7 millions d'euros, différentes lignes d'emprunts souscrits auprès de la CNA entre 1995 et 1999, à un taux moyen d'environ 5,24 %.

Au 30 juin 2010, le Groupe ASF affiche un endettement financier net de 10,34 milliards d'euros (contre 10,12 milliards d'euros au 31 décembre 2009).

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan :

	réf.	30/06/2010	31/12/2009
Emprunts obligataires	(1)	(3 697,8)	(3 073,3)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(5 765,1)	(6 267,2)
Dettes financières courantes	(3)	(1 184,8)	(1 109,3)
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants	(4)	(77,4)	(39,8)
Juste valeur des produits dérivés passifs courants	(5)	(51,0)	(53,7)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(6)	0,1	0,4
Disponibilités nettes et équivalents de trésorerie	(7)	102,0	229,1
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	(8)	230,6	106,8
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	(9)	100,1	86,4
ENDETTEMENT FINANCIER NET		(10 343,3)	(10 120,6)

Les instruments dérivés actifs sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres actifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et autres actifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés actifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres actifs financiers courants quelles que soient leurs maturités.

Les instruments dérivés passifs sont présentés au bilan, selon leurs maturités et leurs qualifications comptables, en autres passifs financiers non courants pour la part à plus d'un an, et autres passifs financiers courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés passifs non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en autres passifs financiers courants quelles que soient leurs maturités.

E.8.1. Ressources et Liquidités

Au 30 juin 2010, le Groupe disposait d'un montant de 3 102 millions d'euros de ressources disponibles, dont 102,1 millions d'euros de trésorerie nette gérée et 3 000 millions d'euros constitués de lignes de crédit à moyen terme confirmées non utilisées.

E.8.1.1. Maturité moyenne de la dette financière

Au 30 juin 2010, la maturité moyenne de la dette totale financière moyen/long terme du Groupe est de 7 ans (contre 6,9 ans au 31 décembre 2009).

E.8.1.2. Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
Équivalents de trésorerie	88,4	218,4
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	88,4	218,4
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	-	-
Disponibilités	17,0	10,7
Découverts bancaires	(3,4)	
Trésorerie nette	102,0	229,1
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	0,1	0,4
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	-	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à 3 mois à l'origine	0,1	0,4
Trésorerie nette gérée	102,1	229,5

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, en évitant une prise de risque en capital et en conservant un niveau de volatilité faible au travers d'un système de contrôle des performances et des risques. Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (bons de caisse notamment) et assimilés. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur (voir le rapport financier annuel consolidé 2009 notes A.3.20 " Actifs financiers de gestion de trésorerie " et A.3.21 " Disponibilités et équivalents de trésorerie ").

E.8.1.3. Lignes de crédit et prêts à terme bancaires

ASF dispose d'une ligne de crédit bancaire syndiquée de 1 milliard d'euros à échéance 2012, assortie de covenants financiers décrits dans le rapport financier annuel consolidé 2009 note C.15.2.5 " Covenants financiers ", mis en place par avenant en février 2006 lors de la privatisation d'ASF. Par ailleurs, ASF a signé le 18 décembre 2006 avec un pool bancaire un nouveau financement à 7 ans, d'un montant total de 3,5 milliards d'euros répartis entre 2 milliards d'euros sous forme de crédit revolving et de 1,5 milliard d'euros sous forme de prêt à terme, réduit courant 2007 à 756 millions d'euros. Il est assorti de ratios équivalents à ceux des emprunts CNA.

Le profil de maturités des lignes de crédit revolving d'ASF au 30 juin 2010, est le suivant :

(en millions d'euros)	Utilisations au 30/06/2010	Autorisations au 30/06/2010	Échéances		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Crédit syndiqué		1 000		1 000	
Ligne de crédit revolving		2 000		2 000	
TOTAL		3 000		3 000	

E.8.2. Covenants financiers

Certains contrats de financement comportent des clauses de défaut en cas de non-respect des ratios financiers décrits dans le rapport financier annuel consolidé 2009 en note C.15.2.5 " Covenants financiers ".

Au 30 juin 2010, les ratios sont respectés.

E.8.3. Notations de crédit

Le Groupe dispose des notations suivantes au 30 juin 2010 :

Agence	Long terme	Perspective	Court terme
Standard & Poor's	BBB+	Stable	A2
Moody's	Baa1	Stable	P2

E.9. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques couverts au 30 juin 2010 est sensiblement identique à celle du 31 décembre 2009 décrite dans le rapport financier annuel consolidé 2009 en note C.16 " Informations relatives à la gestion des risques financiers ".

F. Principales caractéristiques des contrats de concession

Engagements donnés au titre des contrats de concession : Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement.

Dans le cadre des contrats de concession qu'elles ont conclus, ASF et Escota se sont engagées à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'elles sont destinées à exploiter, en tant que sociétés concessionnaires. Les actifs correspondants s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2010	31/12/2009
ASF	3 164,9	2 921,9
dont Lyon Balbigny	1 123,6	1 217,6
Escota	427,7	348,3
TOTAL*	3 592,6	3 270,2

* Dont paquet vert autoroutier : 472,2 millions d'euros.

Ces montants ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Les investissements du Groupe sont financés par tirage sur ses lignes de crédit disponibles, par souscription de nouveaux emprunts auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) ou par émission sur le marché obligataire.

G. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les sociétés dans lesquelles VINCI exerce une influence notable ou détient un contrôle conjoint (ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché).

Au 1^{er} semestre 2010, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2009 (ces dernières sont mentionnées en note E.19 " Transactions avec les parties liées " du rapport financier annuel consolidé 2009).

H. Événements postérieurs à la clôture

Versement d'un acompte sur dividendes

Le Conseil d'administration a arrêté les états financiers résumés intermédiaires consolidés au 30 juin 2010, le 26 août 2010 et décidé de verser un acompte sur dividende de 247 146 461,07 euros, soit pour chacune des 230 978 001 actions composant le capital social, un dividende de 1,07 euro, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice 2010 en cours.

Rapport annuel d'exécution

Le rapport annuel d'exécution du cahier des charges de la concession et du contrat de plan des sociétés ASF et Escota pour l'année 2009 a été remis au mois de juillet 2010 à la Direction des Infrastructures de Transport. Les sociétés satisfont à l'ensemble de leurs engagements.

I. Litiges et arbitrages

La gestion des litiges, à l'exception de ceux relevant de la Direction des Ressources Humaines, est assurée par la Direction Juridique.

À la connaissance de la société, il n'existe pas de fait ou litige exceptionnel susceptible d'affecter de manière substantielle l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ou de la société. Les litiges en cours ont fait l'objet, le cas échéant, de provisions pour des montants que la société estime suffisants en l'état actuel des dossiers correspondants.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle

KPMG Audit
Département de KPMG SA.
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Autoroutes du Sud de la France (ASF)

Société Anonyme
9, place de l'Europe
92851 Rueil-Malmaison

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information semestrielle 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Autoroutes du Sud de la France (ASF) relatifs à la période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 août 2010

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG SA.

Deloitte & Associés

Benoît Lebrun

Mansour Belhiba

Attestation du Responsable du Rapport Financier Semestriel

Responsable du Rapport financier semestriel

Pierre Coppey, Président Directeur Général d'ASFSA.

Attestation du Responsable du Rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Rueil-Malmaison, le 26 août 2010

Pierre Coppey

Président Directeur Général



Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

ASF

Siège social
9, place de l'Europe
92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 72 71 90 00
www.asf.fr